



Besançon, le 24/08/2021

Maison de l'Environnement
7, rue Voirin. 25000
Besançon

Site internet :

www.soslrc.com

Email info@soslrc.com

Réflexions complémentaires concernant le CDC approuvé par L'AG du CiGC en juin 2019

**OBJET : CDC AOP Comté
Enquête INAO:**

-1,2 M de litres ; 90 vaches pour un couple : peut-on parler d'agriculture familiale?
90 VL x 8500 L = 765000 L, pour tenir dans ce modèle on est obligé de recourir aux artifices de tous ordres : Mécanisation, concentrés, fertilisants, produits phytosanitaires, médicaments, fauche précoce...etc
Les valeurs affichées par l'AOP ne sont pas tenables dans ces conditions.

Assoc. adhérentes

Fédération Pêche 25
AAPPMA Franco-suisse
AAPPMA Les Deux Vallées
AAPPMA Audincourt; Valentigney
Montbéliard ; Fesche L Ch.
AAPPMA Beaume les Dames
AAPPMA Les Pêcheurs Clairvaliens
AAPPMA de Crotenay 39
AAPPMA Basse Bienne 39
AAPPMA Albanaise 74
Loue vive
Amicale de la Haute-Loue
Association des P. au Lancer
Club Comtois Pêche à la Mouche
AUPRA (Ain)
Eaux et Rivières du Marais (Ain)
Club Vosges Mouche
ANPER- TOS
Fisheurs Comtois
Collectif Du champ à l'assiette
Attac Haut-Doubs
Haut-Doubs Écologie
FNE 25-90
FNE-Jura-
FNE-BFC
Groupe Spéléos du Doubs
Saône Doubs Vivants Sun Vivant
Société d'Histoire Naturelle du
Doubs
SCI La Fougère
Avec le soutien :
Fondation Humus
WWF France

Collaborations/ ONG suisses

-Pro-Natura
-WWF ch
-FSP Fédération suisse de Pêche

Prix Charles Ritz 2014

Prix IGFA 2015

Co-Animateurs :

Marc.goux@gmail.com
03.84.75.82.84 -7 Chemin de La
Croix 70000 La Demie
Christian.triboulet@neuf.fr
03.81.98.48.50 -8 Rue des Vergers
25420 Voujaucourt

-1800 kg de concentrés / VL / an représente environ 1/3 de la ration annuelle de la vache.

-Pour des fermes avec 100% de surface en herbe comme sur les plateaux au-dessus de 700 à 800 m d'altitude, cet apport de concentrés, 1800 kg d'aliments à 18% de protéines brutes représente environ 20 kg de N /ha / an sur l'exploitation dont on retrouve une bonne partie dans les déjections.

-Il est admis aujourd'hui par la majorité des nutritionnistes qu'à partir d'une certaine quantité d'amidon dans la ration il y a une moins bonne valorisation de la ration de base et une accélération du transit ruminal et intestinal donc une perte importante dans les fèces .Les mauvaises habitudes des éleveurs sont surtout remarquables durant la saison de pâture où les laitières devraient se contenter de 1 à 2 kg de céréales par jour ce qui permettrait d'abaisser la quantité de concentrés annuelle sans baisser la moyenne laitière.

-pour une ferme qui a des cultures et qui vise l'autonomie il n'y a pas cet apport extérieur car c'est l'exploitation qui produit les protéines. **En général ces fermes produisent au maximum 5500 à 6000 l de lait par vache et par an.**

Un agronome comme Dominique Soltner (référence en matière d'agronomie) explique depuis 50 ans que la polyculture-élevage peut être autonome en fertilisants NPK. Pour ces raisons nous pensons que la quantité de concentrés peut être raisonnablement abaissée ; les fermes bio qui n'ont pas accès aux artifices (engrais de synthèse, produits phytosanitaires, médicaments limités et contrôlés) ont en moyenne des vaches entre 5500 et 6000 l avec environ 1100 kg de concentrés (source contrôle laitier du Jura). Nous pensons donc qu'il est tout à fait possible de faire du Comté AOP sans azote exogène

120 -50 = 70 kg de N/ha/an.

Avant de décider la part d'engrais minéraux venant de l'extérieur (50 kg de N/ ha de SAU) il serait intéressant de savoir ce que rejettent les troupeaux en hiver et en été à la pâture, suivant la zone et suivant le type d'élevage. Nous n'avons pas accès aux chiffres des chambres d'agriculture.

Supprimer totalement le glyphosate nous paraît être une chose très facile ; son utilisation tient à son coût dérisoire et ne vient que corriger les erreurs ou le manque de temps de l'agriculteur.

Aujourd'hui avec le développement des CUMA les agriculteurs ont à leur disposition tout le matériel performant pour déchaumer efficacement leurs cultures.

5 ans pour définir une prairie permanente est largement insuffisant ; si au bout de 5 ans une prairie est dégradée au point d'être retournée, c'est qu'elle est mal conduite (équilibre fauche-pâture, fauche trop précoce, fertilisation trop abondante ou mal raisonnée).

Une prairie naturelle est une prairie en équilibre avec certes une production moindre mais adaptée au terroir et révélant ce dernier dans le fromage.

Les 5 espèces exigées pour le semis d'une prairie tiendront dans le temps et laisseront aussi de la place aux espèces endogènes frugales si on reste à des niveaux de fertilisation faibles et raisonnés.

Le maïs se développe sur les plateaux ; ça veut dire que sa généralisation dans un atelier pendant un mois, va globalement provoquer un changement des fermentations du Rumen de la vache.

N'oublions pas que le maïs n'est pas une plante de la prairie (Voir le CDC : les vaches sont nourries avec l'herbe de la prairie). Si la flore du rumen change, la flore du lait change aussi.

Pour nous l'adaptation au changement climatique ne veut pas dire qu'on va utiliser des artifices pour que la production laitière ne baisse pas (Maïs, betteraves, "foin" ultra-précoce issu de déshumidificateur...) ; il faut accepter le risque de produire moins certaines années ; sinon quel lien au terroir restera t il ?

Travail collectif SOS-LRC et profession agricole aout 2021

Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. J. Ritz', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible.

2

